



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :
BTSA GPN

Module :
M 52 – Gestion de la nature et concertation territoriale

Objectif général du module :
Participer à des démarches de concertation, en ayant analysé les enjeux historiques, géographiques, économiques et culturels du territoire.

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

La nature est un patrimoine commun de l'humanité, dont les représentations et les usages ont évolué dans le temps et l'espace. Le technicien supérieur en gestion et protection de la nature doit prendre en compte ces évolutions, de même que celle, plus récente, des enjeux écologiques, afin de protéger et valoriser la nature dans toutes ses dimensions : paysagères, écologiques, économiques, récréatives, culturelles et éthiques.

La gestion du territoire, lieu où s'expriment contradictions et concurrences entre usages, représentations, acteurs et usagers relève d'actions concertées visant à concilier les intérêts des usagers, et à les « mettre en mouvement ». Ce module propose donc de mettre ces données en perspective afin de former le futur professionnel aux démarches de concertation indispensables pour mener à terme un projet de protection et de valorisation de la nature.

Les étudiants mobiliseront les connaissances acquises lors des enquêtes sur le terrain ou de simulations, ils travailleront sur des diagnostics territoriaux. Ils pourront s'initier au processus de concertation territoriale en participant effectivement à certaines étapes de son élaboration ; il leur faudra penser l'évaluation des démarches au regard de la cohérence entre le diagnostic initial et la situation finale souhaitée.

La participation des apprenants, indispensable, peut prendre la forme d'enquêtes réelles sur le terrain, de jeux de rôles, de conduite de temps de concertation)

L'ensemble du diagnostic constitue l'étape initiale de la démarche, préalable indispensable à la formulation des enjeux et à l'identification des problèmes, conditionnant ainsi la poursuite de la séquence.

C'est à partir d'une situation et action concrète que pourra s'effectuer l'initiation aux démarches de gestion

concertée.

Objectif 1. Caractériser la nature comme patrimoine commun et les enjeux politiques et culturels qui lui sont liés.

Objectif 1.1. - Appréhender l'évolution de l'idée de nature-et de ses représentations

1.1.1. Caractériser l'évolution de l'idée de nature dans le temps et dans l'espace

Appréhender la complexité des rapports de l'homme à la nature permettra au technicien supérieur de se situer dans l'inévitable évolution des discours sur l'environnement et des politiques qui en découleront.

Les entrées de cette étude sont très diverses, de l'animisme à l'invention de l'écologie : mythes et récits de création (la nature, œuvre de Dieu, le créationnisme), visions aristotélicienne et cartésienne, les lois de la nature au XVIII^e siècle, le romantisme et l'exaltation de la nature, etc.

Les concepts qui peuvent être abordés sont tout aussi divers : nature hostile/nourricière, nature dominée/menacée/protégée, naturel/artificiel, nature/culture, voire inné/acquis, sauvage/domestique, le bon sauvage, la nature en ville, etc.

Il ne s'agit nullement de dérouler une chronologie fastidieuse et exhaustive ; les points abordés feront l'objet d'un choix raisonné. Cet enseignement peut être fractionné, il peut intervenir à quelque moment que ce soit de la scolarité, notamment lorsque l'enseignant d'histoire et de géographie intervient dans des activités pluridisciplinaires sur le terrain.

L'analyse de l'évolution du concept de nature au regard de l'histoire et des courants culturels, idéologiques ou politiques permet de mieux comprendre l'évolution du territoire étudié. Elle permet de mieux rendre compte des dynamiques spatiales observées.

On entend par nature ce qui fait la biodiversité, aussi bien les habitats que l'ensemble de la faune.

1.1.2. Caractériser l'évolution des représentations de la nature, analyser les représentations actuelles de la nature

Analyser l'évolution des représentations de la nature, celle des apprenants et caractériser celle des acteurs

L'histoire de notre relation à la nature suit l'évolution de ses modes de représentation par les sciences et les arts. Le paysage est une « invention » occidentale des artistes et en particulier des peintres. Les codes de représentations ont évolué dans l'espace et le temps et ont inspiré des interventions qui produisent le cadre de vie ordinaire ou les sites remarquables actuels.

Il importe de les identifier sur le territoire étudié en les inscrivant dans une perspective plus large.

L'approche par l'esthétique doit permettre à l'apprenant de faire émerger ses propres représentations et les enrichir en les confrontant à d'autres.

L'appréhension contemporaine de la nature, liée à la conscience écologique propose des figures esthétiques nouvelles passant de la représentation à l'interaction avec la nature : coulées vertes, installations éphémères en matériaux naturels, esthétisation directe des objets et des vivants, œuvres in situ dans les espaces naturels... Cette « esthétique verte » se rattache au champ du savoir, de la technique et de l'aménagement du territoire

Objectif 1.2. -Caractériser l'organisation et le poids du secteur de la gestion de la nature et son évolution

1.2.1 Situer la protection de la biodiversité et des paysages

Utiliser le rapport Ifen sur la biodiversité.

Définir et comprendre la notion de paysage à différents échelles et selon différents points de vue.

Connaître les principales mesures, réglementations, lois, chartes qui visent à protéger les paysages.

Prendre en compte les différents documents relatifs au paysage (notamment les atlas produits par les départements ou régions). Considérer le paysage comme une valeur patrimoniale reflet du milieu naturel et des activités humaines facilitatrice du dialogue territorial et de l'expression des populations.

Acteurs, politiques publiques, résultats, perspectives.

1.2.2 Identifier les outils qui permettent l'évaluation monétaire de la nature

Il en existe énormément. On peut en utiliser une. On montrera l'intérêt de l'évaluation monétaire de la nature (avec

le rapport STERN par exemple)

1.2.3 Identifier les dépenses affectées à la gestion de la nature et l'origine des financements

1.2.4 Caractériser l'emploi et sa dynamique au sein du secteur

A partir d'analyse de référentiels métiers comme celui de l'ATEN, des conventions collectives comme celle de l'animation, d'offres d'emplois dont celles de l'Apecita dans *Tribune verte*, ou la revue *Territoires*. Les rencontres de professionnels, les témoignages d'anciens élèves, permettent de préciser les types de postes et compétences, recherchées et de faire évoluer les représentations des étudiants. Des liens pourront être réalisés avec le M11 et les expériences professionnelles vécues. Ces démarches permettront de mieux construire des stratégies d'entrée dans les métiers souhaités.

Objectif 2. Participer à un processus de concertation pour la protection et la valorisation de la nature.

On s'appuie sur un cas concret.

Objectif 2.1- Analyser le contexte territorial sous ses différents aspects afin d'en dégager les dynamiques spatiales et paysagères.

2.1.1. Analyser le contexte historique, économique, géographique et culturel

Le territoire, portion d'espace terrestre envisagée dans ses rapports avec des groupes humains qui l'occupent, est défini par son passé et son patrimoine, matériel et immatériel. L'évolution de ces éléments est constitutive de l'identité du territoire étudié.

2.1.2. Caractériser les dynamiques paysagères

Approche paysagère : immersion sensible, appréhension globale (observation, interrogations, investigations), croisement des approches, doit être l'occasion pour les apprenants d'utiliser des méthodes d'interprétation de la nature et des outils d'expression graphiques (croquis, schémas, dessins) et s'approprier des outils d'expression audio-visuelle.

Caractères spatiaux du territoire (localisation, dimensions), ses traits physiques (contraintes et aptitudes) leur utilisation par la société (réseaux, données démographiques).

L'analyse paysagère, qui croise les approches basées sur l'histoire rurale et des systèmes agraires (Cf. *Comprendre un paysage*, F de Ravignan, B Lizet 1987, éd Inra) et celles de l'écologie du paysage, est une démarche d'analyse du territoire à privilégier pour en aborder les grandes dynamiques. C'est aussi une démarche de médiation territoriale à mobiliser préférentiellement (cf. Travaux de Yves Michelin) pour faciliter les concertations. Pour cette analyse, on peut recourir à diverses formes de représentations visuelles et de modélisation : cartographie (recours aux SIG, par exemple), croquis d'ambiance, etc.

Elles pourront être utiles pour partager les analyses portées par les étudiants avec les acteurs et usagers.

2.1.3. Analyser le contexte social, institutionnel, juridique et réglementaire

L'analyse économique porte sur les activités productives en particulier les activités agricoles

L'étude de l'organisation juridique et de l'organisation administrative doit permettre de comprendre les processus décisionnels, les politiques locales menées et l'action publique

L'articulation avec les acteurs et/ou les intérêts privés doivent être pris en compte (rappeler la notion d'intérêt général à distinguer des intérêts particuliers).

L'évolution de la protection de la nature est appréhendée en soulignant l'évolution du réglementaire vers le contractuel et sa prise en compte par les politiques sectorielles (politiques agricoles, forestières, liées à la gestion de l'eau...)

L'évolution des politiques **d'aménagement du territoire** sont à aborder tout particulièrement en les inscrivant dans une approche historique, dynamique et prospective.

Le statut du foncier (propriété privée/publique, les servitudes...) ainsi que le zonage (urbanisme, assainissement...) sont étudiés pour comprendre les contraintes et réalités du territoire.

2.1.4. Dégager les enjeux du territoire au regard de la protection et de la valorisation de la nature

Il s'agit de bien cerner les notions d'enjeu (ce que je gagne ou je perds) et de problématiques (ensemble de problèmes ou de questionnements).

Objectif 2.2 Caractériser les acteurs, leurs valeurs et leurs représentations du territoire dans un contexte donné

2.2.1. Caractériser les acteurs et les usagers du territoire : leurs principes d'action

Pour identifier les acteurs (au sens de la sociologie des organisations), il est utile de croiser l'approche institutionnelle (acteurs légitimés par leurs fonctions) et l'approche par l'état du milieu (acteurs directement concernés par la gestion effective). Ces deux approches se complètent et permettent d'appréhender le problème globalement. Elles permettent de mettre aussi en évidence les acteurs cachés (souvent externes) qui jouent un rôle important. Il est important de comprendre la logique propre de chaque acteur (« qui a de bonnes raisons de faire ce qu'il fait »). La compréhension de son discours et de sa cohérence nécessite une technique d'écoute active (empathie, reformulation) qui doit être maîtrisée par le technicien supérieur. Cette logique de l'acteur est souvent implicite et doit être dégagée du discours explicite par l'observateur en fonction de sa connaissance de la situation (quel intérêt a-t-il à me dire cela ?)

Une grille d'enquête comme celle utilisée dans la démarche d'audit patrimonial peut être mobilisée.

Il n'est pas nécessaire de trop multiplier le nombre d'acteurs dans l'étude, cela complexifie l'analyse. Les analyses typologiques (regroupement des acteurs en catégories définies plus ou moins finement), permettent de simplifier le travail collectif.

2.2.2. Caractériser le cadre institutionnel du (des) cas étudié(s)

Donner les éléments de méthode.

2.2.3. Identifier les différentes représentations de la nature

Il s'agit de celles des acteurs et usagers impliqués.

Il est souhaitable de s'inspirer de diverses approches comme celles utilisées par Jean Baptiste Nancy dans l'analyse du jeu d'acteurs dans la gestion spatiale de l'eau en France. Elles donnent des clés de compréhension des représentations des gestionnaires impliqués dans la gestion de la nature de la biodiversité des ressources.

Objectif 2.3. Caractériser les interrelations sociales autour des enjeux du territoire

Il s'agit de mettre en évidence la notion de réseau de dialogue territorial et de conflits apparents ou latents.

2.3.1 Mettre en évidence les conflits d'usages, apparents ou latents et leurs origines

Il y a nécessité de préciser de façon explicite l'enjeu étudié. Il permet de contractualiser avec les acteurs, de façon explicite, les contours du travail engagé.

Un enjeu ne prend de valeur que lorsqu'il existe un acteur régulateur ; c'est lui qui définit les enjeux.

Les approches matricielles comme celles développées par V. PIVETEAU, ou utilisées dans le cas de système multiacteurs (exemple : modélisation Simulbiodiv, M Etienne Inra SAD) constituent des outils efficaces pour rendre compte du jeu d'acteurs. Imaginer des évolutions possibles en faisant varier les conditions de ce jeu ou en pondérant le poids respectif des différents acteurs présente un intérêt heuristique évident. La matrice est un outil pertinent par son « effet miroir ». Elle permet de révéler le jeu d'interrelations entre acteurs, suscite questionnement et débat, C'est une modélisation utile en terme de communication avec la population d'un territoire. Mais elle peut-être réductrice si on en reste au niveau de l'acteur lui-même.

2.3.2 Repérer les coopérations à l'œuvre entre acteurs

Notion de bien commun, « passager clandestin » (*free rider*)

Imaginer des situations contrastées, faire évoluer des variables conditionnant les jeux d'acteurs permet de simuler les rôles et les interrelations entre les acteurs et d'en mesurer les impacts sur les ressources.

L'analyse des conflits en 231 et celle de la coopération en 232 sont à aborder, souvent, de façon concomitante.

2.3.3 Repérer les réseaux de dialogue territorial

2.3.4 Réaliser une synthèse des enjeux en matière de gestion de la nature

Objectif 3 S'initier à une ou des démarches de gestion concertée

S'appuyer sur une situation concrète.

La gestion concertée est une situation professionnelle courante qui devient de plus en plus complexe. Les processus de concertation sont généralement longs et les compétences s'acquièrent au fil du temps et de l'expérience. Il s'agit ici d'appréhender la démarche de gestion concertée, ses étapes, ses conditions de réussite, les compétences à développer pour la mener à bien. Des temps d'approche méthodologique et d'utilisation de démarches et d'outils adaptés seront dispensés en précisant les bases fondamentales. Dans le meilleur des cas, une situation pourra être vécue par l'étudiant. Un temps suffisant sera à consacrer à l'analyse réflexive collective. IL permettra de tirer des enseignements transférables à d'autres situations.

Objectif 3.1 Caractériser la situation souhaitée au regard du diagnostic réalisé

3.1.1 Identifier les outils réglementaires et les instances de concertation

Pour le cas et les types d'enjeux traités.

3.1.2 Différencier les différents types de démarches : démarches prospectives de concertation territoriale

Il s'agit de les présenter les différents types de démarches de gestion participatives existantes afin de les mobiliser avec pertinence. On peut distinguer la gestion patrimoniale (notion de titulaire, de bien identitaire, gestion en bien commun.) de la gestion effective d'un territoire (régime de jouissance, de pilotage, d'intégration). La grille d'enquête en audit patrimonial ou grille IDPA (identification des richesses, Diagnostic, Prospective, Action) de Henri OLLAGNON est un outil très adapté.

Une démarche prospective est utile à un moment donné en relation avec un questionnement donné. Elle consiste à construire une image du futur pour un horizon temporel défini. Elle s'illustre sous forme de scénarios construits à partir des changements importants et plausibles du contexte. L'élaboration des scénarios nécessite l'identification des variables clés (internes ou externes) et un travail approfondi de collectes d'informations et de discussions. Ces **scénarios**, combinaisons d'états futurs possibles, sont des **dispositifs d'animation** qui permettent la participation, la mobilisation, la concertation des acteurs. Les scénarios participent à l'aide à la décision dans le cadre d'une gestion territoriale concertée.

3.1.3 Traduire les objectifs et les valeurs des usagers pour les rendre intelligibles

La démarche prospective peut être mobilisée à cet effet.

Objectif 3.2 Choisir la démarche de concertation territoriale adaptée

Application à l'étude de cas.

Aucune démarche de concertation ne peut s'improviser. Pour mener un groupe d'étudiants dans le cadre d'une réelle mise en situation, il faut les outiller et les accompagner dans l'acquisition de démarches professionnelles adéquates. Cela suppose que soit réalisé de façon accompagnée par les enseignants, une démarche grande nature.

3.2.1 Identifier les acteurs et le public ciblé par la démarche de concertation

Quelle place donner aux acteurs locaux, car il faut n'oublier personne. Il y a donc forcément un temps d'information et d'écoute préalable.

S'assurer de la représentativité et de la légitimité des acteurs.

3.2.2. Choisir ou analyser le choix d'une démarche de concertation

Les étapes de la démarche de concertation sont :

- élaborer d'un réseau de participants, d'un noyau de négociation (problème d'acceptation mutuelle à gérer)
 - établir un diagnostic initial partagé, ce qui nécessite de créer une instance de concertation
 - la concertation elle-même nécessite d'établir le lien avec l'ensemble de la population
 - établir un accord sur les modes de gestion concertée (appréciation du temps, appropriation des biens) du rapport à l'objet (communautaire ou collectif).
- Cela doit se traduire par des accords contractualisés.

L'organisation d'une démarche de médiation vise à :

- renforcer l'identité de l'autre
- susciter le désir plutôt que la contrainte

Elle nécessite de :

- prévoir des conditions de retrait (le contrat doit avoir une clause permettant la séparation, si ça ne marche pas)
- prévoir un lieu physique de médiation.

Les apports de cette démarche basée sur l'écoute active permettent la transformation du jugement en explication de celui-ci. Les acteurs passent progressivement de positions très affirmées à l'expression de besoins, puis à la reconnaissance de chacun dans son histoire, enfin au désir de rechercher des tierces solutions.

3.2.3 Définir le statut du médiateur, le rôle des acteurs et des usagers

Le médiateur a une position difficile entre neutralité et implication. Il doit faire circuler l'information et avoir une forte dimension éthique. Il est utile de discuter des notions de neutralité, d'indépendance ou d'équité. De discuter de ses aptitudes à l'empathie, à éviter le jugement, à rechercher la réciprocité, à veiller au respect de l'intérêt général.

3.2.4. Concevoir les modalités d'évaluation

La condition de réussite du processus c'est l'engagement volontaire des participants, leur responsabilité sur les résultats engagés, la prise de décisions à l'unanimité, l'élaboration de solutions réalisables.

3.2.5 Identifier les outils nécessaires pour mettre en scène des concertations

Le recours à une forme narrative de construction des scénarios, permet de représenter de façon efficace et pertinente le lien entre le fonctionnement des acteurs, les cheminements et les conséquences sur l'enjeu étudié. Par leur côté ludique et concret, des dispositifs d'animation et de création (théâtre forum, montage image) sont susceptibles de favoriser la participation, l'implication et la modification des représentations des publics concernés. Cela n'exclut pas d'avoir recours à d'autres représentations comme la modélisation des scénarios en utilisant des maquettes, ou les TIC pour présenter des simulations.

Objectif 3.3 Participer à un ou des temps de concertation entre acteurs

Enseignants comme étudiants doivent maîtriser les démarches méthodologiques.

Les élus, souvent commanditaires, doivent être très étroitement associés tout au long de la démarche et en valider chacune des étapes qui devront leur être très clairement exposées.

C'est un travail pluridisciplinaire contractualisé avec un territoire et des acteurs concernés.

Objectif 3.4 Evaluer les choix effectués

Il y a en fait plus obligation de moyens que de résultats.

La restitution animée au public concerné par l'étude, voire à un public plus large en fonction de ce que veut le commanditaire de l'étude, est un point essentiel du dispositif de l'ensemble de la démarche. Il permet la validation ou la proposition d'autres hypothèses de travail plus coopératif, l'évolution de la dynamique de concertation, la prise de parole par des acteurs ou usagers plus en retrait, l'implication d'acteurs concernés.

La démarche de concertation passe nécessairement par la construction d'un diagnostic préalable, partagé. Il faut donc bien s'en assurer et prendre en compte pour cela l'ensemble des dimensions.

Ces démarches d'animation intègrent en amont le dispositif d'évaluation. Les participants aux restitutions en sont aussi des évaluateurs, d'une certaine manière. Elles n'ont donc pas pu faire l'économie d'un diagnostic territorial rigoureux, ni en être dissociées. Elles doivent s'inscrire dans un cadre institutionnel, s'appuyer sur des outils et méthodes professionnelles, afin d'être crédibles et légitimes. Elles nécessitent elles aussi, un portage

pluridisciplinaire et de la collaboration de partenaires clés, comme les élus concernés par le territoire, et porteurs de l'enjeu. Enjeu qui est la clé d'entrée de la démarche.

3.4.1. Préciser les compétences à mobiliser

Capacités à conduire des approches systémiques.

Capacités à élaborer un diagnostic territorial et à le faire partager.

Capacité à adopter en situation, des savoirs faire liés à la posture du médiateur (éthique/neutralité / indépendance, maîtriser les techniques d'écoute active ; refaire clarifier le discours souvent implicite reformuler, capacités d'imagination).

Capacités à articuler des approches « dures » du domaine scientifique et technique et « molles » du domaine des sciences humaines.

3.4.2. Identifier les effets potentiels de la concertation sur les conflits de représentations et d'usages

Capacités à formaliser un jeu d'acteurs au regard d'un enjeu de gestion environnementale précis et en avoir compris les variables clés. L'analyse des réactions des acteurs ou des usagers aux scénarios présentés seront une manière d'en valider et les limites et la perspicacité.

3.4.3. Imaginer les effets de la concertation sur les modes de gestion de la biodiversité

Modéliser les effets en terme de dynamiques territoriales (dimension géographique et paysagère), sur l'état des ressources (dimension scientifiques écologique, agronomique, forestières, hydrauliques) sur les dynamiques de population (dimension socio-économique), sur l'évolution des pratiques des gestionnaires (dimensions pratiques et techniques). Prendre en compte toutes les dimensions institutionnelles culturelles et humaines.

Des exemples de modélisations peuvent être trouvés sur la plateforme hébergée par le CIRAD, la plate-forme ComMod.

3.4.4 Proposer des outils et démarches pour poursuivre le processus de concertation

Identifier et prioriser les points de débats et clairement les formuler. Passer de positions à l'expression de besoins communs. Ouvrir le champ des possibles en alternant des démarches créatives et des démarches relationnelles, en s'inspirant d'exemples, Choisir les solutions les plus adaptées. Proposer la rédaction de démarches contractualisées : engageantes, en termes clairs, en prévoyant des sanctions si nécessaire. Mises en place de groupes de travail et de suivis de la démarche engagées.

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Histoire et géographie

Jean-Marc Drouin *L'Ecologie et son Histoire, réinventer la nature*, Flammarion, coll. Champs, 1997

François Dagognet, *Considérations sur l'idée de nature*, augmenté de *La Question de l'écologie*, par Georges Canguilhem, Vrin, 2000, coll. Pour demain, 2000

Robert Lenoble, *Histoire de l'idée de nature*, Albin Michel, 1989

Marcel Conche, *Présence de la nature*, Puf, 2001

Guy Di Méo, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 1998.

Di Méo G., Buléon P., 2005, *L'espace social. Une lecture géographique des sociétés*, Paris, A. Colin, 305 p. (Coll. U

Di Méo G. (dir.), 2001, *La géographie en fêtes*, Paris, Gap, Ed. Ophrys, 270 p. (Géophrys)

Nombreux articles, cf. références sur Internet et notamment, « Espace social, patrimoine et alimentation », in *Journée d'études*, Maison de la Recherche et Ecole Doctorale TESC, Université de Toulouse Le Mirail, 6 mai 2009, Toulouse.

Relation Homme et la nature

Kempf Hervé, *L'occident cherche à sortir du clivage homme-nature*, Le Monde du 26/05/2005, supplément sur le développement durable Le nouveau pacte homme-nature
Ki-Zerbo Joseph, Compagnons du soleil. *Anthologie de grands textes de l'humanité sur les rapports homme-nature*, éd. La Découverte/UNESCO, 1992.
Larrere Catherine et Raphaël, *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, éd. Flammarion, coll. « Champs Essais », 2009.
Morin Edgar, *L'an I de l'ère écologique*, éd. Tallandier, 2006.
Serres Michel *le contrat naturel*, François Bourrin, 1990
Larrère R. *Histoire des parcs nationaux ; de la protection de la nature à la gestion de la biodiversité*, édition Quae 2009
Boissy (A.), Pham-Delègue (M.-H.) et Baudouin (C.), coord. *Ethologie appliquée, Comportements animaux et humains, questions de société*. Editions QUÆ, 2009, 254 p

Représentation de la nature

Descola Philippe *Par-delà nature et culture*, Gallimard, 2006.
Cauquelin Anne, *L'invention du paysage* Puf, 2000.
Meitinger Serge, *Représentation et invention du paysage de l'antiquité à nos jours*, éd. L'Harmattan, 2005.
Garraud Colette, *L'idée de nature dans l'art contemporain*, éd. Flammarion, 2002.
FEI Loïc, *L'esthétique verte, de la représentation à la présentation de la nature*, éd; champ Vallon, 2009.
Roger Alain, *Court traité du paysage*, éd. Gallimard, 1997.
Donnadieu Pierre et Périgord Michel, *Le paysage*, éd. Armand Colin, 2007.
De la nature comme culture : Quels enjeux pour l'enseignement agricole ?, DVD, 2007
Revue Alternatives économiques, hors-série n°63, *Le développement durable*, premier trimestre 2005.
Revue L'Histoire, n° spécial 338, *Des animaux et des hommes*, janvier 2009.
Revue Philosophie magazine n°13, *Dossier écologie*, octobre 2007.
Jean Baptiste Narcy *Pour une gestion spatiale de l'eau. Comment sortir du tuyau ?* édition PIE Peter Lang 2004
Reclus E. *Histoire d'un ruisseau* Infolio poche rééditions 2010

Ecologie politique

Bourg Dominique, *Le nouvel âge de l'écologie*, éd. Descartes et compagnie, 2003.
Bourg Dominique, *Les scénarios de l'écologie*, éd. Hachette, 1996.
Bourg Dominique et WHITESIDE Kerry, *Vers une démocratie écologique. Le citoyen, le savant, le politique*, éd. Seuil, 2010.
Larrère C. et R., *Du bon usage de la Nature*. 2009 éd Champs essais
Larrère R., Lizet B., Berlan-Darqué M., *Histoire des Parcs Nationaux : Comment prendre soin de la Nature. Ed quae 2009*
Dossier sur le Grenelle de l'environnement, *Le Monde* du 26/09/2007.
Revue Sciences Humaines, hors-série n°19, , été 2010 (bibliographie et dossier vraiment très intéressants).

Auteurs intéressants à consulter : Jean-Pierre DUPUY, Jacques ELLUL, Jean-Paul FITOUSSI, André GORZ, Ivan ILLICH, Serge LATOUCHE, Edgar MORIN, Pierre RABHI.

Economie et droit de la nature

Dossiers annuels IFN disponibles sur internet
Economie de l'environnement
Mermet L. *Stratégies pour la gestion de l'environnement La nature comme jeu de société*. L'Harmattan 1992, 205p
Morand-Deviller J *Le droit de l'environnement*. ; Que sais-je ? PUF
L'économie durable Alternatives Economiques Hors série N° 83
P Bontemps, G Rotillon *Economie de l'Environnement* Ed La Découverte coll. Repères, 2003
A Vallée *Economie de l'environnement* Ed. du Seuil Coll. Points, 202
Faucheux S. Noël JF *Economie des ressources naturelles et de l'environnement*, ed. Armand Colin, coll. U, 1995.

Droit de l'environnement

- *La mise en oeuvre nationale du droit international de l'environnement*, Michel Prieur, Presses Universitaires de Limoges, 12/2003
- *Le franc V argus des monnaies françaises 1795-2001*, Daniel Diot, Laurent Schmitt, Michel Prieur, Cheval-Legers Eds Edition 2003, 10/2003
- *Recueil francophone des traités et textes internationaux*, Michel Prieur, S. Doumbe-Bille, Bruylant, 11/1998
- *Les hommes et l'environnement, quels droits pour le 21^{ème} siècle ?*, Michel Prieur, C. Lambrechts, Frison Roche, 01/1998
- Boudeau II, Samuel Gouet, Michel Prieur, Laurent Schmitt, Cheval-Legers Eds, 07/2001
- Jean-Pierre Beurier et Alexandre-Charles Kiss, *Droit international de l'environnement*, Pédone, 2004
- Simon Charbonneau, *Droit communautaire de l'environnement*, L'Harmattan, 2002
- Jean-Claude Fritz (dir.), Marguerite Boutelet (dir.), *L'ordre public écologique. Towards an ecological public order*, Bruxelles, Bruylant, 2005
- Olivier Mazaudoux, *Droit international public et droit international de l'environnement*, Pulim, 2008, 156 p. coll. « Les cahiers du CRIDEAU, n° 16 »
- Raphaël Romi, *Droit et administration de l'environnement*, Montchrestien, 2004
- Martine Rémond-Gouilloud, *Du droit de détruire*, PUF, 1989
- Éric Maurel, *Environnement et médiation pénale*, éd L'Harmattan, avril 2010

Article

- « *L'agriculture biologique, une agriculture durable ?* », étude de droit comparé de l'environnement, actes du séminaire de droit comparé et communautaire, Limoges, Hôtel de région, 4/5 octobre 1994 (textes actualisés en 1995), Michel Prieur, Presses Universitaires de Limoges, 09/1996

Aménagement du territoire

- *Baron-Yellès (N.), 2009, « *France, aménager et développer les territoires.* », Documentation photographique, Dossier n° 8067, 65 p.
- *Jean (Y.), Vanier (M.), 2008, « *La France, Aménager les territoires* », Paris, éd. A. Colin, Coll. U Géographie, 333 p.
- *Depraz (S.), 2008, « *Géographie des espaces naturels protégés. Genèse, principes et enjeux territoriaux.* », Paris, éd. A. Colin, Coll. U Géographie, 320 p.
- *Alvergne (Ch.), Taulelle (Fr.), 2002, « *Du local à l'Europe. Les nouvelles politiques d'aménagement du territoire* », éd. Presses Universitaires de France, coll. Major, 304p.
- *Merlin (P.), 2002, « *L'aménagement du territoire* », éd. Presses Universitaires de France, Collection 1er cycle, 448p.
- *Madiot (Y.), Le Mestre (R.), 2001, « *L'aménagement du territoire* », Paris : éd Masson, 220p.
- *Antheaume (B.), Giraut (Fr.) (eds), 2005, « *Le territoire est mort. Vive les territoires! Une (re)fabrication au nom du développement* », éditions IRD, 384p.
- *Lacour (Cl.), Delamarre (A.), 2003, « *40 ans d'aménagement du territoire* », DATAR-La Documentation Française, coll. Territoires en mouvement, 153p.
- Deffontaines (J.-P.), Prod'Homme (J.-P.), 2003, « *Territoires et acteurs du développement local. De nouveaux lieux de démocratie* », éd. de l'Aube, coll. Essais.
- *Gumuchian (H.), Grasset (E.), Lajarge (R.), Roux (E.), 2003, « *Les acteurs, ces oubliés du territoire* », Coll. Géographie, Anthropos, Paris, Ed. Economica, 186 p.
- *Guigou (J.L.), 2002, « *Aménager la France de 2020 : mettre les territoires en mouvement.* », Paris, DATAR, La Doc. Française, 112 p.
- *Debarbieux B. Vanier, M., dir., 2002, *Ces territorialités qui se dessinent, La Tour d'Aigues* : Ed. de L'Aube, DATAR, 270 p. [Bibliothèque des territoires]
- Caro (P.), Dard (O.), Dumas (J.-Cl.) (dir.), 2002, « *La politique d'aménagement du territoire. Racines, logiques et résultats* », Préface de Dominique Barjot, éd. Presses Universitaires de Rennes, coll. Espace et Territoires, 360p.
- Guigou (J.-L.), Parthenay (D.), (dir.), 2001, « *Aménagement du territoire* », Conseil d'Analyse Economique, éd. La Documentation Française, 253p.
- *Beauchard (J.), 1999, « *La bataille du territoire. Mutation spatiale et aménagement du territoire* », éd. L'Harmattan, coll. AAT, 143p.
- *Brunet (R.), 1994, « *La France, un territoire à ménager* », Paris : éd. Édition n°1, 325p.
- Gumuchian (H.), 1991a, « *Représentations et aménagement du territoire* », Paris : éd. Anthropos-Economica, 143p.

Gouvernance des territoires :

- Ascher (F.), *Métapolis ou l'avenir des Villes*, ed. O. Jacob, 1995.

- Debarbieux (B.), Vanier (M.), *Ces territorialités qui se dessinent*, DATAR, ed. L'Aube, 2002.
- Gaudin (J.P.), *Gouverner par contrat, l'action publique en question*. Ed. Presses Sciences Po, 1999.
- [Gouvernance locale et développement durable](#), dossier thématique de la revue [Développement durable et territoires](#)
- Jouve (Bernard), *La gouvernance urbaine en questions*, ed. Elsevier, 2003.
- Lefèvre (Christian), "Gouvernements métropolitains et gouvernance dans les pays occidentaux", in *Politiques et management public*, 1998.
- Le Galès (Patrick), "Du Gouvernement des villes à la gouvernance urbaine", in *Revue Française des Sciences Politiques*, Vol. 45 N°1, 1995.
- Mabileau (A.), *Le système local en France*, Paris, L.G.D.J., 1991.
- Pasquier (R.), Simoulin (V.), Weisbein (J.) (dir.), *La gouvernance territoriale. Pratiques, discours et théories*, Paris, L.G.D.J., 2007
- Lahaye (Nthalie) *Gouvernance territoriale et espaces d'intérêt public : l'enjeu d'un développement durable territorial* disponible sur internet 2010
- Ehlinger (Sylvie) Perret (Véronique) Chabaud (Didier) *Quelle gouvernance pour les réseaux territorialisés d'organisations* Revue Française de gestion Vom 33, n° 170
- Leloup (Fabienne) *La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale disponible sur internet*

Médiation concertation territoriale ; dialogue territorial

Ouvrages généraux

- Boltanski L., Thévenot L. *De la justification. Les économies de la grandeur* Gallimard 1991
 Boltanski L.; Chiappello, *Le nouvel esprit du capitalisme* Gallimard 2006
 Bocher F, coord *Génie écologique appliqué à la gestion de l'espace*, éd Eduter CNPR 1997

Sur le diagnostic territorial et l'analyse paysagère

- Ambroise E., Bonneau F., Brunet-Vinck V., *Agriculteurs et paysages*, Educagri, 2000.
 Benoit M., Deffontaines J.-P., Lardon S., *Acteurs et territoires locaux- Vers une géoagronomie de l'aménagement*, Ed Quae Inra, 2006
 P Barret, P Cayre.coord. *Former au dialogue territorial* Educagri Collectif 2006
 S Lardon JP Deffontaines, P Moquay *Diagnostic prospectif territorial* Quae 2005
 Candau, J., Michelin, Y., 2009 - *Paysage, outil de médiation*. IFV, collection APPORT Agriculture et Paysage, n° 8, décembre, 23 p.
Gestion des espaces naturel, agricoles et forestiers. Collection Expérimenter pour agir FNPNR.
 De Ravignan F., Lizet B., *Comprendre un paysage*. Ed Inra 1987
 De Ravignan F., Roux P., *Atlas de la France Verte*. Ed de Monza 1990
 Deffontaines J.-P., *Petit guide de l'observation des paysages*, éd Quae, Inra, 2006
 Debarbieux B., Lardon S., (dir.) *Les figures du projet territorial* éd de l' Aube Datar, 2003
 Michelin Y.et al., *Des paysages pour le développement local, expériences et recherches innovantes dans le Massif Central*. Revue d' Auvergne, N° 571, 2004
 www.enitac.fr/vulcain/vulcain.htm Michelin Yves, *Le Jardin de Vulcains ; Histoire des paysages du Massif Central*, éd Maisons des sciences de l'Homme 1996)
<http://www.territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/enjeux-thematiques/dynamiques-territoriales>

Sur la médiation et la concertation territoriale

- Barret Philippe. *Guide pratique du dialogue territorial*, Editions Fondation de France, 2003.
 Guiheneuf Pierre-Yves (coord.) *40 expériences de dialogue territorial*. Geyser - Fondation de France - Région Rhône-Alpes, 2006
 Castagnet M., Chardonnet C., Simon J.M. *Repères sur concertation et territoires* Ed. ETD 2001
Gestion concertée dans les territoires ruraux : guide repère CEDAF, Ministère de l'Agriculture 2001, COMETE, revue.
 Beuret J E Floc'h H. Mouchet C. Pour, revue N° 160 GREP. *La gestion patrimoniale : innovations et limites de 25 ans de recherche d'une gestion concertée de l'environnement rural*
 Da Silva V *Médiation territoriale* Recueil de fiches pédagogiques AFIP Bourgogne et Franche Comté
 Horizons 2020, *Conflits d'usage dans les territoires, quel nouveau rôle pour l'état*. Commissariat Général au Plan. Documentation Française, 2005
 Beuret J.E. *Petits arrangements entre acteurs : les voies d'une gestion concertée de l'espace rural*. Nature, Espaces, Sociétés, voll7.1999
 Piveteau V. *Prospective et territoire : apports d'une réflexion sur le jeu*, 1995, Cemagref

Beuret J.E. *La gestion concertée de l'espace rural*. In Actes du séminaire n°1 « Concertation, décision et environnement ». ENGREF, 2000.

Lardon S., Desfontaines J-P., Moquay P, *Diagnostic territorial prospectif*, édition Quae, 2007

La modélisation d'accompagnement ; une démarche participative en appui au développement, éd Quae 2010

Mairie-Conseils, Caisse des dépôts, Diact .. *Nouvelles gouvernances, nouveaux territoires*. Ed 2010

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-gestion-integree-des-zones.html>

<http://www.agenda21france.org>

Sur la formation à la médiation

Jean-Louis Lascoux, *Pratique de la médiation, un mode alternatif à la résolution des conflits*, édition ESF, 2001

Barret Philippe, Guihéneuf Pierre-Yves et al. *La formation au dialogue territorial*. Editions Educagri, 2006.

Stephanini O., Vidal M., *La gestion patrimoniale ; un outil de formation pour une gestion concertée*. Edition Educagri 2001.

Thoyer J-M., Vidal M, Stephanini O, *Maux de gorges. La logique des acteurs dans la gestion concertée des territoires*. DVD Educagri éditions 2001

Dupont C., Faure GO, Mermet L., Touzard H., *La négociation*, ed Dunod, 2000

Lelli L., (coord) *Pratiques d'aménagement De l'observation aux projets manuel Bac technologique STAV* éditions Educagri 2008

Sarrazin F, *La Nature pour métier manuel Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune* édition Educagri 2010

Site institut de concertation : [www. Comédie.org](http://www.Comédie.org)

Sur les aspects juridiques de la médiation

Béatrice Blohorn-Brenneur, *Justice et médiation : Un juge du travail témoigne*, édition Le Cherche Midi, 2006. -

Agnès Tavel, Jean-Louis Lascoux, *Le code de la médiation*, Médiateurs Éditeurs, 2009 -

Marinka Schillings, *La médiation et les autres modes alternatifs de résolution des litiges inter-entreprises*, éditions Chemins de tr@verse : 2010

Sur la notion de médiation

Fathi Ben Mrad, *Sociologie des pratiques de médiation : Entre principes et compétences*, édition L'Harmattan, 2002.

Jean-Pierre Bonafé-Schmitt, *La médiation*, La Documentation Française, 2002

Michèle Guillaume-Hofnung, *La médiation*, édition Que Sais-Je ? PUF, 2005. (3^e ed.)

Philip Milburn, *La Médiation : Expériences et compétences*, édition La découverte, 2002

Sur la notion d'audit patrimonial et prospectif

Barouch G. *La décision en miettes*. L'Harmattan, 1989.

Crozier M. Friedberg E. *L'acteur et le système*. Seuil, 1977

Faure, Mermet et al. *La négociation*. Dunod, 2000

Mermet L. *Stratégies pour la gestion de l'environnement*. L'Harmattan, 1991

Mongorlfier J. et al. *Le patrimoine du futur, approche pour une gestion patrimoniale des ressources naturelles*. Economica, 1987.

Ollagnon H. *L'audit patrimonial de type système-acteur*. Cahiers Germes, déc. 1987

Piveteau V. *Prospective et territoire : apports d'une réflexion sur le jeu* (thèse de doctorat). CEMAGREF, 1995.

Lelli L, Sahuc P., 2009 - *Quelle place pour les chercheurs dans un dispositif d'animation locale ? L'exemple des Tréteaux du paysage du Parc naturel régional des Causses du Quercy*. In Développement, attractivité et ingénierie des territoires., Revue d'Auvergne, N° 590-591, pp 399-418.

Vanier M., Debarbieux B., *Les représentations à l'épreuve de la complexité territoriale : une actualité ? une prospective ?* dans Bibliothèque des territoires éd de l' Aube, Datar 2002

Poss Y Treyer S *La forêt française 2050-2100*. Essai de prospective Rapport CGAAER 5/06/2008

Paillard S., Treyer S., Dorin B., coord Agrimonde *Scénarios et défis pour nourrir le monde en 2050*. 2d Quae 2009 en téléchargement site Agrimonde Inra-Cirad.

<http://cormas.cirad.fr/ComMod>

1/ La démarche d'audit patrimonial est un bon préalable à la démarche prospective

Elle fait suite au diagnostic territorial préalable et se centre sur un enjeu de gestion de ressource. C'est une phase plus courte et différente, que celle qui a présidé à l'élaboration de ce diagnostic ; analyse paysagère, analyse de documents, rencontre de diverses personnes ressources, analyse plus approfondies et thématiques, croisement des données ...

1.1 Phase d'identification des acteurs qui vont être audités

Il est nécessaire de croiser deux approches :

- Approche institutionnelle : acteurs affichés, reconnus pour leur action, leur position, légitimée par leurs fonctions. Nous les appellerons « macro-acteurs », ils sont interviewés pour la position qu'ils occupent.
- Approche par l'état du milieu, à partir de la gestion effective (gestion constatée) de la qualité.

Selon le problème étudié, il faut rencontrer les acteurs *directement concernés*

Ex : pour la pollution eau potable : des consommateurs, une entreprise située en amont dans le bassin versant, des agriculteurs du bassin versant ...

Ces 2 approches se complètent et sont indispensables pour appréhender le problème globalement ; elles permettent de mettre en évidence et les acteurs visibles et acteurs cachés(en particulier les acteurs externes) ces derniers sont souvent très importants.

1.2 Phase de caractérisation de leurs principes d'action

Des approches matricielles sont à développer comme, par exemple, celles développées par V. Piveteau (matrice, C. A. P. E. ; Collectif, Arbitre, Privatif, Externe) pour rendre compte du jeu d'acteurs.

Cette phase d'enquête et de typologie nécessite une forte rigueur dans les enquêtes qualitatives; elles doivent être rapides et utiliser une grille simple adaptée à l'enjeu : la grille d'enquête I.D.P.A: Identification des richesses, Diagnostic de la qualité état de ses richesses (vue du point de vue de l'acteur) Prospective (réaction sur un scénario tendanciel ou scénario rose proposé), Actions (ce que l'acteur est prêt à engager).

Il ne pourra y avoir de typologie pertinente des acteurs que si un nombre minimal d'acteurs variés (15 à 20) sont enquêtés avec la même méthodologie d'enquête.

On peut se référer aux travaux de Henry Ollagnon Agroparistech, dont on aura pris soin de rappeler les concepts fondamentaux qui sous tendent l'audit patrimonial. Présenter le concept de gestion patrimoniale ; notion de titulaire, bien identitaire, gérer en bien commun, différente de la gestion par filière. Illustrer la notion de gestion ouverte parcellisée et notion de gestion autarcique.

1.3 Phases d'analyse des jeux d'acteurs en vue de la prospective territoriale

Imaginer des évolutions possibles des jeux d'acteurs, en faisant varier des conditions de ce jeu permet de mieux identifier le système de relations existant entre les acteurs. Pondérer les poids des acteurs (importance relative des différents types d'acteurs, implicitement).au regard de l'enjeu de gestion, préservation, valorisation, de la nature permet de mieux révéler ces jeux de relations.

Notion de gestion effective d'un territoire ; régime de jouissance, régime de pilotage régime d'intégration

Se référer aux travaux de Vincent Piveteau.

Pendant cette matrice n'est qu'un outil d'analyse qui permet de mieux comprendre le fonctionnement des acteurs d'une zone. Son intérêt réside essentiellement dans un « effet miroir ». Celui-ci permet d'engager un débat autour des hypothèses de variation du jeu d'acteur observé. Il permet d'imaginer des positionnements différents des différents acteurs.

En cela, cette approche matricielle peu être un bon outil de communication qui a tout son intérêt dans l'analyse de l'évolution du jeu d'acteur, et les effets sur la gestion future du territoire.

Cet exercice de simulation est au cœur de la démarche de prospective territoriale.

2/ La démarche de prospective territoriale, une démarche de simulation

Cette démarche ne peut se développer qu'à partir d'une phase d'analyse préalable des dynamiques territoriales

Elle permet d'appréhender les systèmes complexes à la différence de la prévision qui est une évolution selon des contraintes actuelles inchangées.

Une prospective est utile à un moment donné en relation avec un questionnement donné. Les scénarios illustrent des changements importants mais possibles du contexte, pour qu'ils puissent faire l'objet d'une discussion entre les acteurs, par exemple sur les politiques publiques et les filières concernées. Quelques enseignements transversaux tirés des scénarios permettent de jeter les bases d'une discussion répondant aux objectifs de la prospective. L'horizon temporel à retenir doit être en cohérence avec les délais de manifestation des conséquences imaginées dans les scénarios. En amont de la construction de scénarios, il est nécessaire d'identifier et d'analyser un certain nombre de variables clés, celles dont l'évolution paraît la plus susceptible de peser. Ce sont les variables internes et les variables externes.

Elles doivent faire l'objet d'un travail approfondi de collecte d'information et de discussion.

Elaboration de scénario (1) ; Il s'agit de construire méthodologiquement une image du futur pour un horizon temporel choisi, à partir d'une image du système choisi, à partir d'une image du système actuel selon un cheminement bien déterminé.

Dans un premier temps, il est procédé à une explicitation des facteurs de changement émergeant à la suite de l'analyse des variables.

Ces facteurs ont ensuite fait l'objet d'un tri afin de dissocier :

- d'une part, les tendances lourdes correspondant à des évolutions qui devraient s'intégrer à chacun des scénarios
- d'autre part, les incertitudes critiques qui conduisent à formuler plusieurs états futurs possibles pour le facteur considéré¹.

La combinaison des états futurs possibles pour les différents facteurs d'incertitude permet de définir des scénarios. Il convient de se limiter à une sélection entre le nombre potentiel de combinaisons, afin d'aboutir à un nombre de scénarios raisonnable.

Les scénarios peuvent aussi être bâtis sur un mode d'anticipation : à partir d'une image du futur, on remonte vers le présent en essayant de voir les causes expliquant le cheminement.

Aide à la décision ; le scénario n'est pas construit pour vérifier, mais pour permettre aux acteurs de prendre des décisions. Il est un dispositif d'animation, de participation des acteurs, de mobilisation et de concertation des acteurs. Il est recommandé de faire des scénarios contrastés et bien nuancés en évitant les scénarios catastrophes caricaturaux peu mobilisateurs. La sélection de scénarios représente le choix d'identifier des scénarios plausibles, contrastés entre eux, illustrant des changements possibles mais importants, et posant chacun des questions stratégiques intéressantes.

(D'après note issue de divers accompagnements méthodologiques de Sébastien Treyer, chaire Prospective de l'Agroparistech, dans le cadre de diverses prospectives comme celles concernant les politiques publiques forestières ou alimentaires)

¹ La définition et le développement d'un scénario résultent de choix opérés par les auteurs de la prospective et revêtent donc une part de subjectivité. Il en est notamment ainsi de la segmentation des variables entre tendances lourdes et incertitudes critiques. Il convient néanmoins de prendre en considération la nécessité de limiter le nombre de scénarios afin de faciliter la clarté et la compréhension de l'étude. Pour cela, le nombre de variables susceptibles d'être déclinées en variantes doit être très limité. La question qui se pose n'est donc pas de distinguer ce qui est certain de ce qui est incertain, mais d'identifier les facteurs principaux d'incertitude à même de discriminer le plus pertinemment possible les scénarios. Les tendances lourdes considérées de ce point de vue sont alors non des certitudes, mais des éventualités suffisamment probables pour figurer transversalement dans l'ensemble des scénarios. Ainsi, par exemple, le développement des échanges internationaux peut être considéré comme une tendance lourde, alors que le devenir du processus de Kyoto constitue plutôt une incertitude.